

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	23	26

Vote
A la majorité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 1 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2025.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONNE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, RATAJCZAK Christophe, SAVARY Gabriel, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DUHEM Gwenaëlle à Mme DELCROIX Séverine, RASSE Virginie à M. DELANNOY Frédéric, M. REMY Benoît à M. JAMROZ Alain

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202520 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA CHORALE MUNICIPALE LES CIGALES

Il est proposé au conseil municipal d'allouer une subvention exceptionnelle de 665 € à la Chorale Municipal « Les Cigales » pour l'achat de micros à l'occasion des festivités organisées lors de la Ste Cécile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 1 abstention,

DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 665 € (six cent soixante-cinq euros) à la Chorale Municipal « les Cigales ».

Cette dépense sera reprise au 65748.311 du budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/04/2025
Le Maire
Frédéric DELANNOY

